

<http://www.snetap-fsu.fr/Succes-de-la-mobilisation-au.html>



Succès de la mobilisation au procès de l'évasion fiscale à Dax le 9 janvier 2017

- Les Dossiers - Vie fédérale -

Date de mise en ligne : jeudi 12 janvier 2017

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Les Lilas le 11 janvier 2017

Lundi 9 janvier a eu lieu le procès de Jon Palais, militant contre l'évasion fiscale qui a participé au cours des derniers mois à la réquisition de chaises de la BNP aux côtés d'autres militants afin de dénoncer l'évasion fiscale dont les banques françaises se rendent complices.

Ce fut de fait l'occasion de faire le procès de l'évasion fiscale, autant dans la rue avec 2000 personnes mobilisées toute la journée qu'au sein du tribunal.

Fait rare, le procureur a exprimé sa compréhension à l'égard de Jon Palais. Refusant d'employer le terme de « vol », préférant évoquer un « emport » de chaises et louant le caractère « pacifiste et bon enfant » du mouvement des faucheurs de chaises, le procureur a revendiqué être « le premier à adhérer à la lutte contre l'évasion fiscale » et a demandé la relaxe.

Ce ne sont pas les Faucheurs ou les lanceurs d'alerte qui doivent être jugés, mais l'évasion fiscale en bande organisée, notamment par les banques.

Il est temps de mettre en oeuvre des mesures pour mettre fin à la fraude et à l'impunité fiscale.

Ce sont entre 60 milliards et 80 milliards d'euros qui disparaissent chaque année en France, et qui font défaut aux finances publiques.

Ces ressources sont pourtant nécessaires afin d'assurer le financement de services publics de qualité, de la transition écologique et sociale, et pour répondre aux besoins sociaux.

Dans l'attente du rendu du jugement le 23 janvier, **la FSU** appelle à poursuivre la mobilisation afin de mettre un terme à l'évasion fiscale, et participera de la mobilisation lors de la semaine d'action mondiale contre l'évasion fiscale #EndTaxHeaven qui débutera le 3 avril 2017, date anniversaire de la publication des « Panama Papers » et le 11 avril à l'occasion du second procès d'un Faucheur de chaises, Florent Compain, président des Amis de la Terre.